



CH-3003 Berne. AEP

Berne, 10.01.2023

Approvisionnement de la Suisse en dispositifs médicaux vitaux

Madame, Monsieur,

En raison du nombre élevé d'infections aéroportées et de lits occupés dans les unités de soins intensifs, notamment en pédiatrie, les ventes de certains dispositifs médicaux vitaux ont explosé ces dernières semaines. Les fournisseurs nous ont communiqué que certains hôpitaux avaient fait d'importantes commandes supplémentaires de matériel, qui dépassaient, dans certains cas, leurs besoins effectifs.

En principe, il est souhaitable et judicieux que les hôpitaux constituent des réserves. Nous sommes conscients que les hôpitaux doivent en ce moment déployer des efforts considérables pour trouver des solutions de remplacement lorsque des fabricants ou fournisseurs retirent un dispositif médical de leur assortiment ou cessent d'effectuer des livraisons en Suisse, sachant les facteurs aggravants que représentent le règlement relatif aux dispositifs médicaux de l'UE (MDR) et la non-actualisation de l'accord de reconnaissance mutuelle des évaluations de la conformité (ARM) avec cette dernière. Constituer des stocks préventivement apparaît a priori comme tout indiqué dans ce genre de situation.

Les fournisseurs font tout leur possible pour assurer un ravitaillement suffisant en dépit de la situation délicate. Toutefois, les quantités actuellement disponibles ne permettent pas toujours de répondre aux commandes supplémentaires destinées à augmenter les stocks. Or il est pour l'heure prioritaire que l'ensemble des établissements de santé en Suisse puissent être approvisionnés de manière équitable. En principe, les quantités disponibles suffisent à assurer l'approvisionnement de l'intégralité du pays. Dans les quelques cas où les stocks ne permettent pas de répondre à la demande, des contingents sont appliqués à tous les clients pour permettre une répartition équitable.

Afin de garantir la sécurité d'approvisionnement de la Suisse, nous vous prions par conséquent **de n'acheter que les quantités correspondant à vos besoins effectifs ou, si vous souhaitez augmenter vos stocks, de consulter le fournisseur concerné avant de passer commande, afin que celui-ci puisse continuer à estimer le volume de la demande et à s'organiser en conséquence dans ses achats**. Vous contribuerez ce faisant à assurer une distribution équitable des produits disponibles en quantités limitées et à permettre un approvisionnement suffisant dans l'ensemble du pays.

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour toute question complémentaire.

En vous remerciant de votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Monika Schäublin
Cheffe du secrétariat du domaine Produits thérapeutiques